

# Décisions prises par le Comité d'Homologation Régional lors de la réunion du 29 février 2020 à Vailhauquès (34).

Ces décisions sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

1. Le CHR va réexaminer toutes les données de **Puffin fuligineux** *Puffinus griseus*. Il semble en effet que plusieurs données validées concernent en fait des Puffins des Baléares *P. mauretanicus* à ventre sombre. De nouveaux éléments d'identification devraient permettre d'y voir plus clair et de faire le tri dans les données.

2. De la même manière, les données non documentées d'**Hypolaïs ictérine** *Hippolais icterina* seront réévaluées. Trop d'observations suggèrent des confusions régulières avec l'Hypolaïs polyglotte *H. polyglotta*.

3. L'immense majorité des observations de **Bernache nonnette** *Branta leucopsis* concerne des individus appartenant à des populations férales, des oiseaux de collection ou des échappés de captivité. La Bernache nonnette sera donc inscrite sur les listes du CHR mais le processus d'homologation sera déclenché au cas par cas, uniquement pour les individus susceptibles d'être d'origine sauvage.

#### 4. Valorisation des données.

Depuis la création de Faune-LR en 2013, le CHR constate la progression constante de la qualité des données d'oiseaux rares. Un nombre croissant d'observateurs documente ses découvertes en prenant des photos ou en enregistrant des sons... et progresse, souvent de manière spectaculaire, en matière d'identification. Grâce à eux, la masse de données fiables saisies a considérablement augmenté.

Le CHR souhaite rappeler que cette démarche de documentation, si elle n'est pas obligatoire, est indispensable à toute démarche de validation des données et donc au maintien d'une base de qualité scientifique. Par conséquent, le CHR a décidé de chercher un dialogue direct avec les observateurs seuls qui rapportent régulièrement des données exceptionnelles (espèces rares, dates et lieux inhabituels) sans jamais les documenter par des photos, des vidéos ou des enregistrements. **Dans le futur, le CHR sera probablement amené à ne plus accorder la même valeur aux données documentées uniquement par description**, même parfaite, provenant de ces observateurs.

Lorsqu'on n'a pas sur soi le matériel nécessaire pour photographier ou enregistrer (même si, pour enregistrer, un simple téléphone portable fait souvent l'affaire !), **il est important d'alerter rapidement la communauté ornithologique afin que l'oiseau puisse être revu par d'autres et documenté**. Rappelons qu'il existe une liste d'alerte What's App consacrée aux oiseaux rares à l'échelle régionale intitulée : « Rare Bird Alert LR + PACA ». La circulation rapide des informations ne profite pas qu'aux « cocheurs » ! Elle contribue à la création d'un réseau d'observateurs, beaucoup plus efficace qu'une somme d'individus isolés. Elle permet surtout à un plus grand nombre d'observer un oiseau rare et donc accroît la fiabilité de la donnée. Ainsi, une Marouette poussin trop furtivement observée pour être photographiée, si elle est signalée assez rapidement pourra être revue et photographiée par un autre observateur. La donnée acquerra alors une valeur maximale... ou alors on s'apercevra que la photographie montre en fait une Marouette de Baillon !

#### 5. Composition du CHR.

Anthony Chaillou et Pierrick Devoucoux intègrent pleinement le comité d'homologation en 2020. Ils sont rejoints par Paul Doniol-Valcroze et Sébastien Roques. En 2020, le CHR se compose donc des membres suivants : Anthony Chaillou, Gilles Balança, Pierre-André Crochet, Pierrick Devoucoux, Tristan Guillosson, Christoph Haag, Geoffrey Monchoux, Cédric Peignot (secrétaire), Sébastien Roques, Sylvain Reyt et Matthieu Vaslin.